

N/REF : 16/11/2024 17H37 C:000038 I:01927

V/Email reçu le Samedi 16/11/2024 à 17H37

SELON DEVIS N° 4090024

CITYA ARDOUIN

**33 QUAI VALIN
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : REMPARTS ST MARTIN
RUE DU VIEUX PUIT
17410 SAINT MARTIN DE RE

Sainte-Soulle, le 26 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LES REMPARTS DE SAINT MARTIN 17410 SAINT MARTIN DE RE
RUE DU VIEUX PUIT LE BOURG-OUEST, RUE DE L ORNEAU

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4090024 du 10/09/2024 d un montant de
896,18 EUROS TTC

Donneur d'ordre : Mme L. CHAIX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe haute pression
et d'une pompe d'aspiration.

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CREATION D'ACCES SUR LA CANALISATION A L'AIDE DE TAMPON(S) HERMETIQUE(S)
CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION DU RESEAU D'EVACUATION DES SIPHONS
DE SOL DE LA PISCINE
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE ET DESINFECTION DES LIEUX

INTERVENTION DU 03/02/2025

OBSERVATIONS :

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	814,71	814,71

TOTAL H.T.	814,71
T.V.A. a 10,00%	81,47
TOTAL T.T.C.En EURO	896,18

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN